

COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly-sur-Seine, France – 11 juillet 2022

Bilan semestriel du contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par la société BUREAU VERITAS à EXANE BNP PARIBAS, en date de dénouement du 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 131 598 titres BUREAU VERITAS
- 6 158 519 euros

Au cours du 1^{er} semestre 2022, il a été négocié un total de :

- Achat : 1 976 483 (4 678 transactions) pour un total de 51 086 342 euros
- Vente : 1 895 384 titres (5 668 transactions) pour un total de 49 000 430 euros

Il est rappelé que :

Lors du dernier bilan semestriel, en date de dénouement du 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 73 199 titres BUREAU VERITAS
- 7 706 371 euros

Au cours du 2nd semestre 2021, il a été négocié un total de :

- Achat : 1 276 512 titres (3 296 transactions) pour un total de 35 518 364 euros
- Vente : 1 317 837 titres (3 404 transactions) pour un total de 36 739 783 euros

Au 1^{er} juillet 2021, date de mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 95 649 titres BUREAU VERITAS
- 7 009 256 euros

Au 31 décembre 2018, date de mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 217 671 titres BUREAU VERITAS
- 4 059 308 euros